



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Mayotte (RAA)

ÉDITION SPÉCIALE N° 41

Mois de : **FÉVRIER 2018**

DATE DE PARUTION : 26 FÉVRIER 2018

IMPORTANT

Le contenu intégral, des textes et/ou documents et plans annexés, peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée

Conception & Diffusion : Bureau de la Coordination Interministérielle (raa@mayotte.pref.gouv.fr)

SOMMAIRE ÉDITION SPÉCIALE DU 26 FÉVRIER 2018

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SIGNÉ LE

**NBRE DE
PAGES**

**ARRÊTÉ N° 2018-SG-131 fixant la liste des candidats au premier
tour de l'élection législative partielle des 18 et 25 mars - 1ere
circonscription de Mayotte**

26/02/2018

2



PREFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES**

ARRETE n° 2018 - *SG-131*

**Fixant la liste des candidats au premier tour de
l'élection législative partielle des 18 et 25 mars 2018 –
1ere circonscription de Mayotte**

**LE PREFET DE MAYOTTE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le code électoral notamment ses articles L.157, R.28 et R.101 ;
- VU** le décret n° 2018-59 du 2 février 2018 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale – première circonscription de Mayotte ;
- VU** le décret du 6 mai 2016 portant nomination du préfet de Mayotte- M. VEAU (Frédéric) ;
- VU** le décret du 15 juillet 2016 portant nomination du secrétaire général de la préfecture de Mayotte, M. Eric de WISPELAERE, sous-préfet hors classe ;
- VU** la circulaire n° INTA 1714249C du 11 mai 2017 du ministre de l'Intérieur relative à l'organisation des élections législatives des 11 et 18 juin 2017 ;
- VU** la circulaire n° INTA 1625463 J en date du 19 septembre 2016 du ministre de l'Intérieur relative à l'organisation des élections partielles ;
- VU** les déclarations de candidature déposées par les candidats à la préfecture de Mayotte et enregistrées définitivement ;
- VU** le tirage au sort pour l'ordre des emplacements d'affichage attribués aux candidats, effectué le vendredi 23 février 2018 à la préfecture de Mayotte ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;

ARRÊTE

Article 1 : La liste des candidats pour le premier tour de l'élection législative partielle – **1ère circonscription**, des 18 et 25 mars 2018 dans le département de Mayotte, est arrêtée ainsi qu'il suit, selon l'ordre conservé du tirage au sort du 23 février 2018 :

Ordre des candidatures et d'affichage sur les panneaux	CANDIDATS ET LEUR SUPPLEANT
1	M. BIG MIKIDADI Abdullah Mme RAHARIJAONA Christine, suppléante
2	M. ALÇUYET Alexandre Mme BIHANNIC Catherine, suppléante
3	Mme ALI Ramlati M. IBRAHIME Kaoudine, suppléant
4	M. DINOURAINI Boina Mme HALADI Nassuhati, suppléante
5	M. MOUTA Bacar Mme ABDOU SALAM Sitti-Farda, suppléante
6	M. ALI BOTO Bacar M. ANSALI Abdou, suppléant
7	M. ZAÏDANI Daniel M. BAMCOLO Ankidine, suppléant
8	M. CHAKRINA Elad Mme HOUMADI Raïcha, suppléante

Article 2 : Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture et les maires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié partout où besoin sera et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Mamoudzou, le **26 FEV. 2018**

Le Préfet

Copies à :

Pdt et membres commission de propagande	4
Maires	7
Préf - Cabinet	1
Préf - Secrétaire général	1
Préf - DRCL	1
Préf - Courrier - RAA	1

